

*Résumés en italique, « extraits entre parenthèses » et commentaires en barrés...*

### **On ne peut pas respirer mais les paroles comptent**

*A la suite de l'assassinat de Georges Floyd en mai 2020, des déclarations, textes et analyses se sont multipliés. Ces écrits « mettent en lumière trois choses : la nécessité de nommer ces phénomènes, la manière dont le choix de certains mots reflète tout en les renforçant des rapports de pouvoir, et la façon dont le langage, qui entérine l'ordre social et ses hiérarchies, commence à vaciller. » (p. 7 et 8)*

*Dans ce contexte, l'explicitation et l'emploi des termes « racisé », « intersectionnalité », etc. par des quotidiens nationaux en France manifestent une prise de conscience « qui est en train de devenir générale » sur l'opportunité de ces mots pour décrire, comprendre et combattre ces problématiques. Ce qui s'accompagne de controverses et de luttes. « Le sens de ces mots et la possibilité d'en faire usage ne sont plus seulement une question qui agite principalement les chercheurs et chercheuses en sciences sociales et les militant-es antiracistes ou, dans une moindre mesure, le monde politique, mais bel et bien l'ensemble de la société. [...] cet effort de mise au point lexicale vient confirmer la légitimité acquise par l'antiracisme politique sur le terrain. » (p. 9)*

*Pour « l'ensemble de la société »..., il s'agirait de préciser les places occupées dans la division du travail de production et de circulation de ces mots. On notera aussi que les antiracistes politiques existent depuis des décennies et s'exprimaient avec un langage qui était celui de l'égalité et de la solidarité avec les personnes victimes de discriminations. Ainsi, est-on passé des « travailleurs immigrés » aux « jeunes des banlieues » puis à la « jeunesse musulmane » voire aux « colonisés de l'intérieur ». Si des termes spécifiques sont nécessaires, il s'agit aussi d'évaluer leurs capacités à être non seulement compris par les non spécialistes mais réappropriés par des luttes massives. Enfin, d'être en mesure de changer la situation sociale. Par exemple, à dépasser le simple enjeu de changement de discours et d'une redistribution renouvelée des places sur un plan de jeu quasi-identique.*

*L'auteur passe en revue les personnalités politiques et culturelles qui, en France, dénoncent l'ethnisation de la question sociale (Macron) et l'antiracisme, accusés de tendances « communautaristes » ou « sécessionnistes » et d'incompatibilité avec les principes républicains et laïques. Sarah Mazouz cite a contrario des institutions culturelles de premier plan, aux États-Unis et en Angleterre, qui ont fait preuve d'une « solidarité avec la population noire ».*

*La situation serait peut-être en train de changer en France, mais d'abord du côté des universités (séminaires, journées d'étude) et des milieux militants. Les luttes à venir vont faire intervenir deux camps :*

*« [...] il faut sans doute comprendre les réactions identitaires comme des replis communautaristes de la part de personnes qui ont beaucoup à perdre avec la diffusion et l'institutionnalisation progressive des travaux critiques de la race ou d'instruments d'analyse tels que la notion d'intersectionnalité. [...] » De l'autre côté, « celles et ceux qui sont soumis-es à l'assignation raciale comme aux discriminations qui en découlent et qui*

subissent de manière quasi quotidienne le racisme ont décidé de briser le silence et de remettre en cause les positions acquises de celle et ceux à qui bénéficie la dimension raciale des hiérarchies sociales.

Ainsi, dans un tel contexte, qui met en tension dit et non-dit ou plutôt ce que taire autorise à dire et ce que nommer fait encourir, il est nécessaire de se saisir du mot « race » pour mettre en lumière le sens politique des différentes pratiques sémantiques qui s'en emparent. » (p. 16 et 17)

~~On rappelle que l'institutionnalisation de certains travaux critiques (le marxisme, le féminisme, l'écologisme) a été le prélude à leur intégration et à leur neutralisation par l'État capitaliste. Rappeler comme le fait l'auteurice la « dimension raciale des hiérarchies sociales » permet de ne pas oublier que ce qui est en jeu, c'est bien des relations sociales qui sont retraduites dans un langage de statut racial, nié par le pouvoir (idéologie républicaine) et réaffirmé par celles et ceux qui se réclament des travaux critiques sur la race.~~

## Prendre le mot

« Le mot de race n'a pas bonne presse et pour cause. A la différence d'autres termes qui intéressent cette collection [Le mot est faible chez Anamosa], il ne fait pas partie initialement du lexique de l'émancipation et du progrès social. Bien au contraire.

Pourtant, les polémiques qui scandent depuis plusieurs années le débat médiatique, politique et scientifique en France à son sujet obéissent aux mêmes logiques de distorsion du sens et de travestissement des camps politiques, en profitant, dans ce cas précis, de l'aubaine que constitue l'histoire du terme. Après tout, il est bien connu que celles et ceux qui y ont recours sont racistes et que celles et ceux qui le rejettent refusent cette idéologie.

Or rien n'est moins clair aujourd'hui. A la différence de ce qui pouvait s'observer dans les années 1930 par exemple, les tenant-es d'une idéologie raciste ne recourent plus directement au terme de race même s'ils ou elles croient en l'existence *des races*, c'est-à-dire en une hiérarchie naturelle entre des groupes humains dont le phénotype, la religion ou la culture diffèrent.

En revanche, le terme est actuellement utilisé et revendiqué au singulier par celles et ceux qui cherchent à combattre le racisme. Et s'ils parlent de race, de racialisation ou de racisation, c'est bien pour montrer comment les hiérarchies raciales, qui sont présentées par les théories racistes comme naturelles, sont en fait socialement et historiquement produites.

Le mot a donc changé d'usage et de camp. Il demeure cependant tributaire de son histoire et y recourir de manière critique fait facilement l'objet d'un retournement de discrédit. Celles et ceux qui dénoncent les logiques de racialisation sont traité-es de racistes. Celles et ceux qui mettent en lumière l'expérience minoritaire en la rapportant à celle des discriminations raciales sont accusé-es d'avoir des vues hégémoniques. Dans le même temps, les discours racialisants continuent de prospérer sous le regard indifférent de la majorité.

Ainsi, l'enjeu de ce livre est de défendre l'usage critique du mot race, celui qui permet de désigner, et par là de déjouer, les actualisations contemporaines de l'assignation raciale. Il montre également qu'user de manière critique de cette notion, c'est décider de regarder au-delà de l'expression manifeste et facilement décelable du racisme assumé. C'est en effet saisir la forme sédimentée, ordinaire et banalisée de l'assignation raciale et la désigner comme telle, quand elle s'exprime dans une blague ou un compliment, dans une manière de se croire attentif ou au contraire de laisser glisser le lapsus, dans le regard qu'on porte ou la compétence particulière qu'on attribue. C'est

ainsi expliciter et problématiser la manière dont selon les époques et les contextes, une société construit le racial.

Si le mot race sert à révéler, y recourir est d'autant plus nécessaire dans le contexte français d'une République qui pense avoir réalisé son exigence d'indifférence à la race et y être parfaitement « aveugle », « *race blind* », dirait-on en anglais. Par une mystification dont les constructions nationales ont le secret, la République a en effet, dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, considéré que le racial, c'était les autres et en particulier les États-Unis. La traite négrière ne la concernait pas. La domination coloniale appartenait à une époque sans lien avec le présent. Quant au régime de Vichy, il était nul et non avenu. Ainsi, s'est construite et réaffirmée une mémoire étrangement biaisée, vouant à l'oubli la mobilisation passée des catégorisations raciales dans le droit français et condamnant au non-dit et à l'impensé les formes contemporaines prises par les logiques de racialisation. Dans ce contexte, on assiste du reste à une fétichisation du terme race. Le seul fait d'y recourir ou de le mentionner aurait le pouvoir de donner une vigueur nouvelle aux idéologies racistes. Le bannir du vocabulaire et le supprimer dans la Constitution réglerait comme par enchantement tous les problèmes. » (p. 18 à 23)

~~Quelques remarques en passant : « Celles et ceux qui dénoncent les logiques de racialisation sont traité-es de racistes. ». Les partisan-es des théories critiques de la race ne sont pas considérées comme « racistes » par les personnes qui sont réservés ou critiques qu'en à l'opportunité de l'emploi de cette grille de lecture. Ou plutôt, on ne peut rassembler des critiques conservatrices et des critiques qui se situent dans le camp de l'émancipation, qu'à la condition de rapporter ces luttes dans le cadre du champ universitaire : les instances dirigeantes de l'Université peuvent effectivement se trouver, apparemment, à argumenter en parallèle de chercheurs et chercheuses « de gauche » contre les théories critiques de la race. Mais ce n'est pas pour les mêmes raisons. Les premières donnent en quelque sorte la réplique et défendent, du sommet de la hiérarchie, l'état antérieur du champ alors que les secondes défendent des positions particulières au sein de ce champ. En fait, ces secondes personnes ne devraient pas « prendre la mouche » et ne pas prendre pour elles et eux des critiques qui sont adressées « à tout le monde » mais en fait d'abord aux dirigeant-es politiques et médiatiques. « Drapé dans un républicanisme réactionnaire et nationaliste teinté parfois d'anti-intellectualisme, leur discours est identitaire. » (p. 12) Ce qui est un retournement du stigmaté : les identitaires, c'est elles et eux !~~

~~Les analyses critiques de la race peuvent d'autre part tout à fait fonctionner en synergie avec des analyses critiques de la classe, en resituant les premières comme portant sur le système de statut social (hiérarchie de la respectabilité et de l'honneur) et les secondes comme portant sur le système de classe, c'est-à-dire les rapports sociaux dans la production et la distribution des « chances » d'accéder aux différents niveaux de ressources matérielles.~~

## **Être ou ne pas être**

*L'autrice s'appuie sur le paradoxe déjà mentionnée par Colette Guillaumin : oui, la race existe, mais non elle n'existe pas. Ou plus précisément : la race n'est nulle part mais le racisme imprègne tout le social, même sans intention explicite. L'autrice propose un emploi du mot « race » au singulier (un rapport de pouvoir) pour aller au-delà de l'idéologie raciste qui fait référence « aux races » (au pluriel) hiérarchisées.*

~~Encore ici, on pourrait décrire et comprendre le phénomène de classification et de stratification sociale qui s'exprime explicitement ou implicitement en référence à une hiérarchie raciale mais en parlant de statut (voire de caste). Cela permettrait d'articuler~~

l'instrumentalisation de ces catégories raciales dans le cadre de la structure *sociale* inégalitaire et de sa fonction dans son maintien ou sa contestation.

Et le parallèle pourrait être établi dans d'autres contextes où ce sont les catégories religieuses ou nationales qui servent de dialectes au système de statut, avec les mêmes conséquences : discriminations, conflits et meurtres de masse.

Ce n'est pas seulement pour apporter une plus-value théorique que cette élucidation en terme de *statut* est préférable, mais parce qu'elle permet une compréhension plus précise sans faire de la controverse une fin en soi. En d'autres termes et sur un autre plan, on ne rend pas compte des implications de classements à base religieuse en restant dans la théologie comparée. Il s'agit de comprendre les raisons de l'adhésion souvent spontanée à ces formes d'explications du social (un sens donné à l'existence et une manière de supporter des conditions difficiles) et d'en déduire que ce n'est pas seulement la lutte contre les institutions religieuses et leurs doctrines qui est nécessaire. Mais aussi une lutte contre les causes de l'attrait du religieux, c'est-à-dire la misère matérielle et sociale.

On est donc d'accord avec l'auteur, en substituant le mot *religion*, au singulier, au mot *race*, au singulier. Et le mot *confessionnalisation* au mot *racialisation*. Par exemple, : « Le discours critique de la *religion* use pour sa part de cette notion au singulier parce qu'il désigne par là un rapport de pouvoir qui structure, selon des modalités diverses en fonction des contextes et des époques, la place sociale assignée à tel ou tel groupe au nom de de qui est censé être la radicale altérité de son origine (géographique, culturelle ou *raciale*). Et c'est justement la manière dont l'origine est utilisée pour hiérarchiser qui distingue la *religion* d'autres rapports de pouvoir, notamment le genre et la classe. » (p. 26) « Or nier l'existence de la *religion* pour contrer le premier aspect (la croyance en des hiérarchies *religieuses* naturelles) nous empêche en fait de lutter contre le second (l'efficacité sociale persistante des catégorisations *religieuses*) La négation de la *religion* dans son ensemble produit donc de fait le déni de ses effets sociaux, c'est-à-dire celui des processus sociaux de *confessionnalisation* et des discriminations qui peuvent en résulter. » (p. 30)

Reste à savoir comment à la fois parler le langage de la race (ou de la *religion*) pour dire sa négation... On parle bien dans le cas des catégorisations « spatiales » (race ou religion par exemple) de « rapport de pouvoir » ou de « place sociale assignée », mais en considérant les catégorisations comme un arbitraire *social*.

## Nommer une pratique de pouvoir

« Lorsqu'en sciences sociales on utilise la notion de race, on désigne ainsi un rapport hiérarchique au même titre que la classe ou le genre. Parler de race signifie qu'on pointe la façon dont les membres de certains groupes sont infériorisés. Dans le cas de la classe, le geste d'infériorisation repose sur l'histoire de l'exploitation économique de la classe ouvrière par les détenteurs de l'appareil de production et sur le mépris bourgeois à son égard. Dans celui du genre, il tient à l'organisation patriarcale de la société et au sexisme. Dans le cas de la race, le processus de minorisation puise sa source dans l'assignation des membres de tel ou tel groupe à une origine pensée comme radicalement autre et par là même inférieure. Sans nécessairement prendre systématiquement la forme de l'agressivité verbale ou de la violence physique avec laquelle l'idéologie raciste peut s'exprimer, ce geste d'infériorisation découle toutefois de la manière dont le racisme a organisé les rapports au sein des sociétés et entre elles, notamment à travers les expériences de l'esclavage et de la colonisation. » (p. 31 et 32)

« Utiliser la notion de race [...] c'est ainsi qualifier la façon dont les hiérarchies continuent d'être socialement produites et préciser qu'elles se font également sur un mode racial. » (p. 33)

On ne peut qu'être d'accord : on se trouve face à des productions *sociales* effectuées sur un *mode* racial. La « race » est en quelque sorte l'un des dialectes du pouvoir mais cela ne dit rien sur la violence « sans phrase » des situations concrètes imposées aux exploités, des rapports proprement sociaux. S'emparer de ce dialecte pour en montrer l'arbitraire est une étape mais doit être suivi par une énonciation des rapports d'exploitation (une articulation de rapports de classe et de statut).

Dit d'une autre manière si : « Parler de race signifie qu'on pointe la façon dont les membres de certains groupes sont infériorisés. », peut-on parler de mécanismes matériels et sociaux qui fonctionneraient avec les composants (les préjugés) qui constituent l'assignation raciale ? Est-ce la couleur de peau (le phénotype, mais aussi la langue, le comportement culturel, religieux, etc.) qui est l'agent efficient des conséquences sociales ? Ce n'est peut-être pas le signifiant racialisé (forme et aspect matériel perçu et sensible) qui est l'opérateur des discriminations mais le signifié social (une position dans la hiérarchie *sociale*). Ou d'une manière plus brouillée, le langage racial dénote de manière (apparemment) univoque tout en connotant : en rajoutant de multiples significations qui brouillent et retraduisent le sens de l'interaction sociale.

*Cette seconde étape passe par les termes de racisation ou de racialisation comme processus historique et de personnes blanches et non-blanches. « L'usage critique de la notion de race ne fait donc pas revenir à la race biologique. Il s'y oppose plutôt en contrant une vision substantialiste et en découplant la question raciale de la couleur de la peau. » (p. 39)*

## **La racialisation comme condition sociale**

*L'autrice cite le travail de Pap Ndiaye « La Condition noire, Essai sur une minorité française ». « Même lorsque le vocabulaire de la couleur continue d'être utilisé, il désigne en fait autre chose, la condition sociale à laquelle se trouvent soumises les personnes catégorisées comme noires par exemple. » (p. 40)*

On ajoute que cet auteur fut nommé, quelques années plus tard, au poste de ministre de l'Éducation nationale dans le gouvernement Borne. La « conditions sociale et raciale » des enseignant·es n'en a pas été radicalement changée...

*L'autrice aborde les débats sur le « privilège blanc ». « Pour le dire rapidement, cette notion thématifiée d'abord par les sciences sociales états-uniennes désigne l'avantage hérité qu'il y a à être catégorisé comme blanc dans les sociétés marquées par une histoire esclavagiste, ségrégationniste et, ai-je envie d'ajouter, coloniale. Comme toute situation avantageuse, le bénéfice qu'il y a à avoir ce statut s'auto-dissimule. Il se renforce également par la possibilité qu'il offre de ne jamais penser à ce dont on jouit et dont d'autres sont privés. » (p. 44 et 45)*

On indiquera brièvement que parler de « privilèges » est pertinent pour décrire ce qui est l'enjeu de systèmes de statut ou de caste. Ce serait la déférence et l'infériorisation des « minorisés » qui sont convertis, par « privation », en « privilèges » et « honneurs » pour les « majoritaires ». Mais dans cette relation, les groupes numériquement faibles, plus précisément minorisés, « produisent » pour le groupe numériquement nombreux, plus précisément majorisé. Dans le cas de système de classe,

c'est le mécanisme d'appropriation du surtravail qui est à l'origine de la « richesse », du capital dans le monde capitaliste. Et ici, c'est la grande masse des exploités qui est subordonnée au bénéfice de la minorité des propriétaires des moyens de production. Il est nécessaire en tout cas de distinguer ces « privilèges » blancs des profits de toutes sortes. Ce ne sont pas les mêmes mécanismes d'extraction qui sont à l'œuvre ni les mêmes ressources qui sont en jeu. Mais dans les deux cas, il y a bien un processus de hiérarchisation, avec infériorisation de celles et ceux qui sont les véritables productrices et producteurs de ces ressources appropriées par les « supérieur-es ».

*L'autrice parle d'ailleurs de « bénéfice social » et de « statut de blanc-h-es » : « En ce sens, la notion de privilège blanc ne nie pas le fait qu'il y ait des personnes blanches pauvres, mais elle sert à éclairer l'avantage qu'il y a à avoir le statut de blanc dans des contextes sociaux marqués par une longue histoire d'infériorisation des groupes définis comme non blancs (quelle que soit la pigmentation de leur peau). [...] Ainsi, la notion de racialisation déjoue la réalité empirique sur laquelle s'arrête le racisme pour montrer qu'elle est en fait le produit de l'idéologie raciste. En d'autres termes, le phénotype vient donc souvent jouer *après coup*, comme support servant à naturaliser et à rendre manifeste l'altérité supposée radicale de tel ou tel groupe.» (p. 45 et 46)*

## **Racialisation ou racisation ?**

*L'autrice renvoie aux différent-es auteurs et autrices qui ont utilisé ces expressions. Si le terme racisé est plus employé chez les militant-es antiracistes, la racialisation englobe les mécanismes sociaux qui produisent ces catégorisations pour l'ensemble des groupes sociaux pris dans des rapports sociaux de race. Elle-même emploie dans ses recherches l'expression d'assignation racialisante « pour insister sur la dimension processuelle du geste qui consiste à essentialiser une origine réelle ou supposée, à en radicaliser l'altérité et à la minoriser, c'est-à-dire à la soumettre à un rapport de pouvoir. En revanche, j'ai continué d'utiliser « discriminations raciales », car il s'agit là d'un des résultats de l'assignation. » (p. 50)*

« L'usage de ces notions sert donc à expliciter, en ce qu'il révèle le sens politique, social et historique de certaines situations ou de certaines catégorisations, au-delà de la seule expression d'un racisme manifeste et ayant recours à la violence physique. » (p. 51)

~~Une manière de se distancier du racisme du vulgum pecus et de la multitude pour situer son intervention dans le monde académique. Mais n'y a-t-il pas un danger d'illusion scolastique, au sens de Bourdieu ? C'est à dire de mettre dans la tête de ses enquêtés sur le terrain ce qu'on a dans la sienne : ses complexes constructions mentales produites par des années d'études.~~

## **Un malentendu récurrent**

*L'autrice fait part de sa lassitude de devoir, par pédagogie, répéter qu'il est nécessaire d'employer le mot « race », même s'il ne renvoie à aucune réalité biologique, mais à une construction sociale. : « On souligne l'idéalisme qu'il y a à croire que le problème peut être réglé par la seule suppression du mot et le déni qui consiste à considérer l'évitement comme la solution. On s'attache à rappeler que pour les personnes soumises aux catégorisations racialisantes, l'expérience de l'assignation ou des discriminations raciales qui peuvent en découler est quotidienne (que le mot « race » soit utilisé ou non). On peut ajouter que les discours racistes n'ont pas besoin du mot de race pour inférioriser les membres des groupes qu'ils visent. C'est le cas par exemple de*

l'adjectif « ethnique », qui est souvent conçu comme une manière acceptable de qualifier les processus qui relèvent, en fait, des logiques de racialisation, sans avoir à utiliser les termes de race, de racialisation ou de racisation, comme si le terme en lui-même permettait de prémunir du geste d'essentialisation et d'assignation racialisante. On peut dire « ethnique » et penser « race » dans l'acception raciste du terme. » (p. 57)

« On peut également inviter à rompre avec cette fétichisation du terme « race » en rappelant que la notion de classe a acquis sa dimension critique grâce aux travaux des penseurs socialistes et en particulier grâce à Marx. [...] Ce n'est qu'avec le concept de lutte des classes que cette notion a permis d'analyser la structuration conflictuelle du capitalisme tout en réfléchissant à la possibilité de son dépassement. On peut d'ailleurs à ce titre ajouter qu'une des leçons du marxisme est de rappeler le sens historique et social des concepts et que les sens et les usages qu'on en fait évoluent et sont à historiciser. » (p. 59)

~~Ici, on peut effectivement rajouter que le plan de jeu de la lutte des classes dans le marxisme standard ou dissident manque singulièrement du « troisième larron de l'histoire ». Quel est son équivalent fonctionnel dans la « lutte des races » ? D'autre part, la lutte des classes vise à organiser et unir la classe prolétarienne dans son combat contre la classe bourgeoise, en vue de l'abolition des classes par la suppression de la bourgeoisie en tant que classe. Doit-on promouvoir l'unité des racialisé-es non-blanc-h-es contre les racialisé-es blanc-h-es, pour l'abolition des races, par la suppression de la « race blanche » en tant que race ?~~

~~Dans ces considérations, il faut prendre en compte « l'effet de théorie », proposé par Pierre Bourdieu : un effet social réel généré par la production, la circulation et la consommation de mots (de) savants : le pouvoir de voir et de faire voir les rapports sociaux de classe et les rapports sociaux de race. Et on peut conclure que **les « classes » n'existent pas plus que les « races »**, mais que l'on peut rendre compte d'un certain nombre de régularités du social (et notamment des inégalités) par des modèles explicatifs des **rapports entre agent-es et groupes sociaux regroupés selon divers « classements »** selon les mécanismes étudiés et leur place dans la structure sociale d'ensemble d'une formation socio-spatiale.~~

« Certain-es pourront expliquer la persistance du malentendu en reprochant aux tenant-es d'une démarche critique de la race d'utiliser le même terme que celles et ceux qu'ils souhaitent combattre. L'idée est dans ce cas que les choses seraient plus claires si un mot différent que celui de race permettait de désigner le rapport de pouvoir que les travaux critiques désignent par la notion de race. A cette objection, on peut déjà répondre que « racialisation » et « racisation » ne font pas partie du lexique utilisé par les textes et les auteurs racistes et qu'ils ont bel et bien été inventés pour désigner les processus sociaux de production des hiérarchies raciales.

Par ailleurs, faire cette critique, c'est une fois de plus se placer sur le seul plan lexical et faire comme si le problème tenait au mot (y avoir recours produirait le racisme, l'ôter réglerait le problème, en utiliser un autre éviterait le malentendu) et non au rejet de l'exigence de reconnaissance d'un phénomène social auquel le concept invite.

Le débat tel qu'il se configure actuellement en France et les crispations qu'il donne à voir portent en fait précisément sur le fait de dire et d'accepter que la société française racialise. On pourrait utiliser un terme qui n'a rien à voir avec celui de race, mais auquel on donnerait le contenu conceptuel de la notion critique de race, on assisterait

malgré tout aux mêmes levées de boucliers. En ce sens, le problème n'est pas tant l'équivoque du terme « race » que la résistance politique au concept de racialisation et de racisation. » (p. 59 et 60)

A titre d'expérimentation, on pourrait suggérer d'étudier la diffusion dans les affichages publics des entreprises privées et des administrations publiques de personnages choisis explicitement pour mettre en avant une « diversité » ethno-raciale dans le cadre d'un plan de communication. Plan qui s'accommode bien d'être perçu largement comme simple opportunisme financier. Alors que les techniques de management de la main d'œuvre n'ont guère changées : une assignation pour les fonctions les plus déqualifiées et les plus dévalorisées des travailleuses et travailleurs « racialisés-es »... Les « mots » et les « images » peuvent tout changer (en apparence) pour que les pratiques ne changent pas !

On peut même avancer, prudemment, que des changements substantiels dans les places occupées dans le monde social en terme de « genre » ou de « race » seraient tout à fait compatibles avec une structure de « classe » renforcée. La diversité contre l'égalité ou, plus précisément, l'égalité de statut contre l'inégalité de classe...

## Face à l'ignorance délibérée

*L'autrice traite dans ce chapitre des luttes au sein des mondes médiatique et académique entre les chercheurs et chercheuses se réclamant des théories critiques de la race et leurs divers concurrent-es qui utilisent trois formes de « rhétorique réactionnaire » : parler de race ne peut qu'alimenter le racisme (l'effet pervers) ; c'est une prise de position politique et non une recherche scientifique (l'inanité et l'inutilité de ces changements de paradigme) ; ces travaux cherchent à devenir hégémonique au sein de l'Université (la mise en péril de l'ordre existant).*

*Les attaques internes au monde universitaire témoignent en plus une méconnaissance ou se basent sur une déformation des recherches critiques de la race, notamment en qualifiant ces recherches comme promouvant des identités.*

*L'autrice argumente notamment contre les prises de position de l'historien Gérard Noiriel et lui propose en retour de complexifier le paradigme de la classe sociale en intégrant les dimensions transnationales de la mondialisation : l'assignation racialisée des postes dans la division internationale du travail. Elle indique que, contrairement à ce qu'avance l'historien, montrant ainsi sa méconnaissance du corpus, la dimension de classe est présente dans les travaux majeurs sur l'intersectionnalité. Cette réticence à l'assignation racialisante du social est particulièrement forte pour les travaux français sur la France, comme si ces rapports de pouvoir n'existaient pas ou plus. On a affaire ici à une « occultation et [une] disqualification d'analyses et de conceptualisations recelant une dimension insurgée ou indisciplinée, porteuse de menace pour l'ordre établi et les positions de pouvoir acquises. » (p. 73 et 74)*

On voit bien ici les homologues entre luttes au sein du monde académique et au sein du monde social. Les dominés parmi les dominants du monde universitaire se font les porte-paroles des dominés du monde social pour leurs propres enjeux et luttes dans leur champ.

*Sarah Mazouz rappelle qu'il faut rapporter les contenus scientifiques aux conditions sociales qui président à leur production. Ce qu'elle appelle une épistémologie sociale. Ces méconnaissances et ces disqualifications sont compréhensibles par la position du chercheur, par exemple Noiriel en tant qu'homme blanc. « Politiquement, il s'agit d'une position qui*



considère que l'égalité s'obtient par l'abstraction des différences et des conditions – alors que cela sert surtout à taire les revendications des minoritaires, tout en les particularisant pour les disqualifier. Scientifiquement, cette attitude se traduit par le fait d'ignorer délibérément ce que les travaux issus des expériences minoritaires apportent sur le plan du contenu des savoirs comme sur la manière même de concevoir leur validité.

Ce qui oppose une démarche critique de la race à des prises de position, comme celles de Gérard Noiriel, n'est donc pas d'ordre idéologique. Il ne s'agit pas de penser et de prôner la race au détriment de la classe. L'opposition est épistémologique : la classe n'a pas *a priori* le primat dans l'analyse des rapports de pouvoir ; et les savoirs minoritaires, notamment au croisement de la race, de la classe et du genre, révèlent les points aveugles des principes et des contenus scientifiques produit par les groupes majoritaires. Attention, « savoirs minoritaires » ne signifie pas d'ailleurs qu'il y aurait automatiquement un point de vue subalterne porteur, intrinsèquement, de savoirs plus vrais. Les épistémologies féministes du point de vue, [...] insistent plutôt sur la nécessité de produire une capacité d'analyse collective qui *prend le point de vue des dominé-es*, et qui accorde par conséquent une part centrale à leurs expériences. Enfin, le désaccord est politique : issues d'expériences, de luttes et d'un savoir constitué collectivement, la revendication politique part du point de vue des dominé-es et se thématise à partir de leur condition et non à partir de ce qu'un discours surplombant leur dévoilerait sur les rapports de pouvoir que ces groupes subissent. » (p. 74 à 76)

~~Un exemple légitime de « lutte des places » en synergie avec une « lutte des classes », sous l'enseigne de la lutte pour la connaissance vraie et multiple. Mais où situer la place des « porte-paroles auto-proclamé-es » ?~~

*L'autrice donne un autre exemple de ces affrontements théoriques, non plus avec un historien, mais avec un collectif de psychanalystes, critiques de l'approche décoloniale. Outre une méconnaissance du sujet, ces professionnel-les mettent en œuvre des techniques de censure et d'intolérance, vis à vis des savoirs minoritaires. Finalement, qui peut parler et avec quel dialecte ?*

## **De l'universalisme abstrait à la transposition minoritaires**

*La proposition de la sociologue est de clarifier et de différencier un devenir (la fin des classifications et stratifications ethno-raciales) et un état des choses actuelles (une indifférence à la race dans la politique officielle). Une sorte d'inscription temporelle de l'affirmation de Colette Guillaumin : la race n'existe(ra) pas, mais la race existe (encore aujourd'hui). Cette démonstration met en œuvre des modes d'exposition d'un haut niveau d'abstraction en mobilisant son travail universitaire : un universel abstrait (la République égalitaire des citoyens) qui subsume la diversité des groupes minoritaires concrets. De manière moins instruite : toutes et tous sont égales et égaux (mais il y en a qui sont plus égales et égaux que d'autres...).*

« Dans ce contexte, le socle politique et social commun est bâti sur un geste d'uniformisation qui suppose de ne reconnaître que des individus abstraits et d'effacer le rôle de l'histoire dans la production de groupes soumis à des traitements non seulement divers mais aussi inégalitaires. Or, loin de l'idéal d'universel qu'il est censé servir à réaliser, ce geste d'abstraction autorise les membres du groupe majoritaire à particulariser ce qui leur paraît différent et à considérer que les revendications de celles et ceux qui sont particularisé-es sont sans pertinence pour l'ensemble.

Réaffirmer la nécessité de recourir de manière critique au concept de race pourrait ainsi servir à sortir de ce paradoxe d'un universalisme abstrait qui, en fait particularise et disqualifie ce qui est conçu comme hétérogène au corps social. Si l'usage critique de la notion de race et l'articulation avec notamment les notions de classe et de genre à laquelle il invite permet de reconnaître la réalité et la pluralité des expériences de minorité, la création d'un socle politique et social pourrait se faire non sur l'abstraction des différences mais bien plutôt sur la capacité que chacun-e aurait de se transposer dans l'expérience minoritaire à laquelle il ou elle échappe. » (p. 81 et 82)

~~On indiquera que la classification par classes sociales considère un point de vue où les dominé-es, loin d'être minoritaires, sont « la grand majorité » qui cherche à s'émanciper de la « minorité ». De même, la classification par sexes constitue les femmes et les minorités de genre comme le groupe majoritaire, par rapport aux hommes. Quant à la référence au « corps social », cela semble un peu faible au niveau heuristique...~~

« Pratique de soi à portée collective et politique, la transposition minoritaire consiste en la capacité à inverser les rôles, afin de prendre conscience des rapports de pouvoir qui structurent telle ou telle situation ou d'évaluer la façon dont des pratiques, des paroles ou des attitudes assurent l'égalité entre les personnes ou, au contraire, réitèrent et renforcent des assignations et des formes d'infériorisation. » (p. 83)

~~Un bel hommage, euphémisé, à une possible et future carrière... universitaire *successful*. Bonne chance !~~